

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

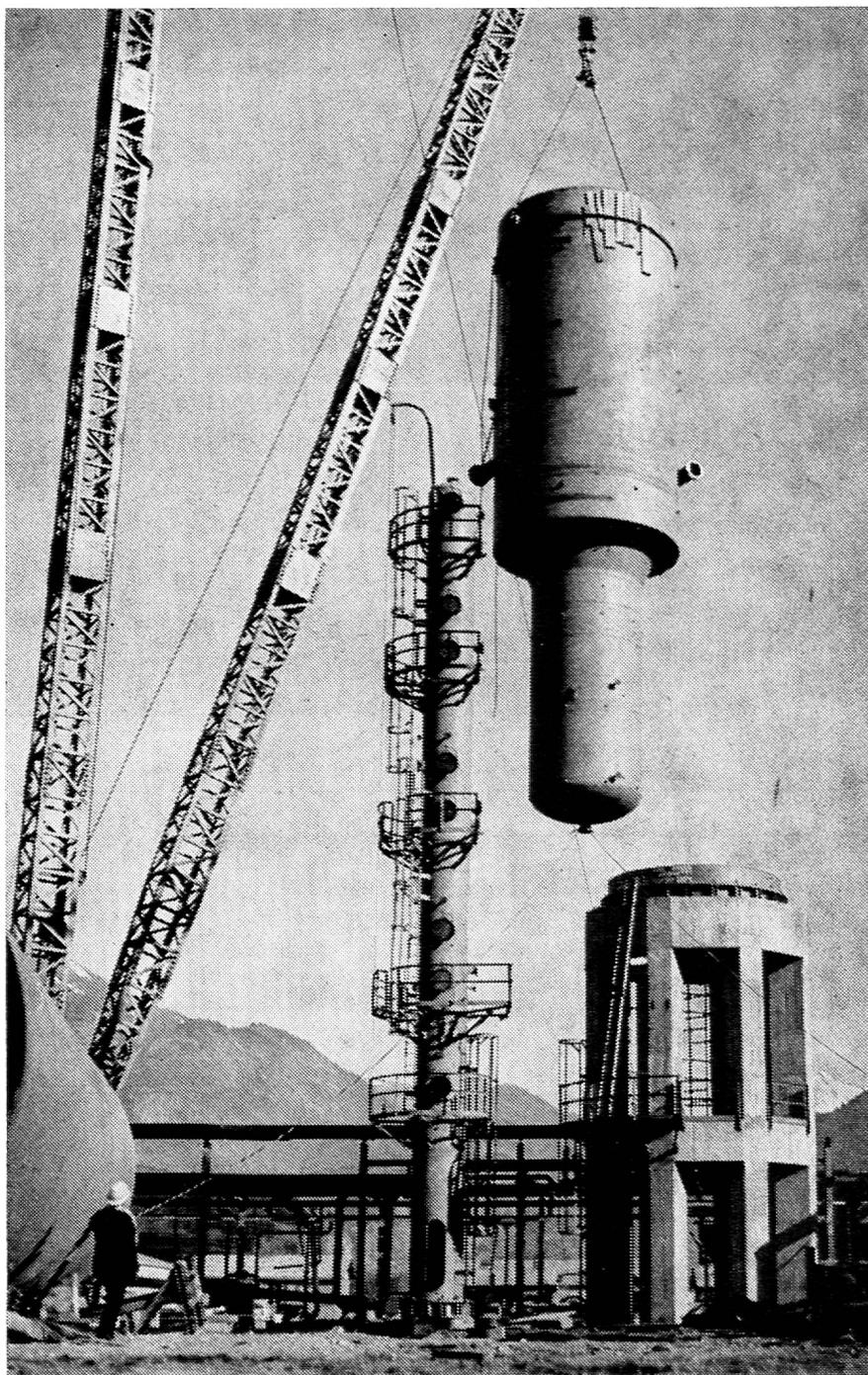
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, . Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Raffineries du Rhône

Ainsi s'édifie, sur la
frontière Vaud-Valais, un
grand complexe industriel.
Ceux qui l'animeront
espèrent,
pour leurs enfants,
l'Ecole romande



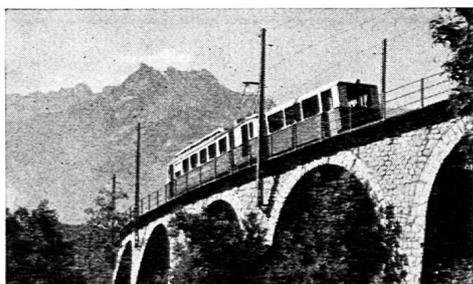
Une visite au wagon-restaurant

enrichit le programme de votre excursion d'école.

Nos différents services sont à même de répondre à tous vos désirs en cours de route.

Nous serons heureux de vous faire des propositions pour un repas ou une petite collation au wagon-restaurant, ou pour des casse-croûtes ou des cornets-lunch servis à votre place au départ de n'importe quelle région.

Cie Suisse des Wagons-Restaurants Olten. Tél (062) 5 10 61.



Les automotrices du chemin de fer AIGLE - LEYSIN desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques : Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.

Tarif pour écoles en 2e classe

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2e degré de 16 à 20 ans	
	s. c.	A R	s. c.	A R
Aigle	s. c.	A R	s. c.	A R
Leysin-Village	0.80	1.20	1.40	2.10
Leysin-Feydey	1.00	1.50	1.60	2.40

Billets d'excursion, valables un jour : Aigle - Leysin - Berneuse (Aï), 2048 m., en téléphérique, à Fr. 7.50 - Enfants Fr. 4.—.

Un but pour votre course d'école:

St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télesiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

POUR GRANDS ET PETITS
un

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - **Les Pléiades (1400 m.)**



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

A l'honneur

« ... le Conseil fédéral a nommé le colonel Robert Michel, de Lausanne, en qualité de commandant d'une brigade frontière et l'a promu en même temps au grade de colonel brigadier » (les journaux).

Un instituteur vaudois nommé colonel brigadier ! Qui pourrait s'en réjouir mieux que la SPV et en porter plus de fierté ? Aussi ne saurions-nous laisser passer un tel événement sans apporter à R. Michel nos félicitations les plus vives et sans lui dire que cette joie est partagée par tous les membres de la SPR qui ont conservé beaucoup d'estime à leur ancien président.

Se faire aimer des petits qu'on enseigne, savoir conduire les hommes, acquérir des honneurs, arriver à de hautes fonctions, garder toute sa simplicité, c'est là un équilibre auquel chacun ne peut prétendre. Michel, lui, en est la vivante illustration. Ses succès militaires, ses titres de président de la romande, de secrétaire général de la Fédération internationale des associations d'instituteurs, ses fonctions actuelles de directeur des cours pour la formation accélérée d'instituteurs en auraient rendu bien d'autres distants. Ils ont au contraire forgé en lui ce sentiment d'appartenance au corps enseignant primaire et c'est ce qui nous le rend cher.

La nature, généreuse, lui a donné cet atout majeur, le rayonnement. Tous ceux qui le fréquentent ont été touchés par ce charme qui émane de sa présence, de ses propos savoureux, de son autorité naturelle. Esprit clairvoyant, pondéré, réfléchi, il possède une arme redoutable : ce calme légendaire qui lui permet, en toute circonstance, d'analyser les éléments d'une situation, d'en tirer les conclusions et d'agir ensuite en connaissance de cause.

Mais s'il a beaucoup reçu, il a donné plus largement encore, a payé de sa personne tout au long de sa carrière et c'est là son grand mérite.

Aujourd'hui à l'honneur certes, demain aux responsabilités encore plus lourdes. Mais il est capable d'assumer pleinement celles-ci, il est digne de celui-là.

R. S.

Courses d'orientation régionales

L'orientation est un sport encore bien mal connu en Suisse romande. Pourtant il fait appel à des qualités qu'il serait éminemment utile de développer chez nos enfants. A part la rapidité de course, la résistance, l'équilibre et l'agilité, toutes qualités physiques, elle demande à celui qui la pratique de la concentration et de la réflexion lors de la lecture de carte, un sens aigu de l'observation, un solide esprit de camaraderie, le goût de l'effort, du courage parfois, de la volonté toujours !

Pour une fois, la campagne lutte à armes égales contre la ville ; nul besoin d'installations coûteuses : la forêt, les prés, les collines et les ravins seront le terrain idéal pour entraîner des équipes.

Et il ne sera pas nécessaire d'encourager longuement les élèves avant de les lancer sur les pistes ! Ils apprécient ces épreuves où ils sont seuls, sans le maître ; où ils peuvent se plonger dans la nature qu'ils aiment ; où ils donneront libre cours à leur goût de

l'effort ! Eh ! oui, je vous étonne ? Je vous assure qu'ils aiment ce genre assez particulier d'« école buissonnière ».

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique a porté à son programme cinq courses d'orientation régionales pour les élèves et pense ainsi encourager ce sport dans les classes. Cette course pourra être en quelque sorte un aboutissement ou espérons-le un nouvel élan dans votre activité.

Le parcours sera relativement simple, ne demandera que de la lecture de carte sans l'emploi de la boussole et de ses terribles azimuts ; ne craignez pas des difficultés techniques, ce n'est pas ce que nous recherchons pour les enfants de nos écoles !

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser dès maintenant au responsable de la course de votre région qui vous renseignera et vous adressera un bulletin d'inscription.

Région : Responsable :

Lausanne	J.-P. Paquier, ch. de Villardiez, Pully.
Nyon	M. Guessaz, rte de St-Cergue 47, Nyon.
Broye	M. Forestier, les Cèdres, Moudon.
Yverdon	M. Fontannaz, Neuchâtel 51, Yverdon.
Vevey	R. Yersin, Rollicz 12, Vevey.

Postes au concours

Nous rappelons que l'« Educateur » ne publie les postes au concours que dans la mesure de ses possibilités.

Certaines listes, de ce fait, peuvent n'y pas paraître.

Chacun voudra bien se reporter à la « Feuille des avis officiels » qui seule fait foi. (Réd.)

Avenches. — Maîtresse de classe de développement. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 26 août 1963.

Grandson. — Institutrice semi-enfantine aux Tuileries. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Mémento

11.6.63 : Section de Lausanne : Conférence de M. Michel Ray, inspecteur.

29.5.63 : **Société vaudoise des maîtresses ménagères : assemblée annuelle à Apples.**

11.6.63 : Section de Lausanne : Conférence de M. Michel Ray, inspecteur.

15.6.63 : Assemblée annuelle de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

20.6.63 : Assemblée générale de la Section de Lausanne.

22.6.63 : Association des maîtres des classes supérieures : assemblée de printemps.

Echallens

Rappel aux habitués.

Invitation pressante aux non-initiés : gymnastique au Château mardi 4 juin, à 16 h. 30.

GENÈVE GENÈVE

UAEE - Assemblée générale du 4 juin et sortie-perchettes du 12 juin

Chères collègues,
N'oubliez aucune de ces deux dates si importantes. La première, c'est-à-dire le 4 juin. Venez nombreuses à notre assemblée générale à 17 heures à la Brasserie Internationale. Une circulaire vous y a d'ailleurs convoquées personnellement.

Le 12 juin, deuxième date à retenir. Notre repas-perchettes vous sera servi au Creux-de-Genthod, à 19 h. 30. Inscrivez-vous auprès de Mme Germaine Laederach-Hurni, tél. 33 77 99, Grand-Pré, jusqu'au lundi 10 juin. Les non-motorisés trouveront véhicules à leur convenance devant l'Hôtel des Familles, rue de Lausanne, à 19 h. 15.
C. G.

Premiers pas du cycle d'orientation

(suite)

Dans un précédent article, il a été question du choix et de la répartition des 341 élèves admis en 7e O, ainsi que du corps enseignant formé de maîtres de classe et de maîtres spéciaux. Le maître principal du Collège de l'Aubépine est notre collègue Jean-Pierre Saulnier.

Nous rappelons que la 7e d'orientation, articulation délicate des deux premiers degrés de l'enseignement genevois, est composée des trois sections suivantes :

A. Latino-scientifique (LS) — qui comprend actuellement 6 classes, dont 2 classes à 2 groupes L et S (sans latin) et 4 classes purement latines. En tout 134 élèves.

Cette section est destinée aux élèves aptes à poursuivre un enseignement long (matu et études supérieures).

B. Générale (G) — elle compte 7 classes soit 142 élèves qui, à la fin du CO entreront dans les écoles commerciales, techniques, ménagères, d'art ou de métiers.

C. Pratique (P) — comptant seulement 3 classes dont les 65 élèves se destinent à l'apprentissage ou suivront certaines écoles de métiers.

Orientation scolaire au sein de la 7e O. — La préorientation, à la fin de la 6e P, on l'a vu, permet de répartir provisoirement les élèves dans l'une des trois sections ci-dessus.

Mais la véritable orientation commence en 7e O, car elle vise à diriger chacun de ses élèves vers la section qui convient le mieux à ses goûts et ses aptitudes, au cours même de l'année scolaire.

A cet effet, dès le début, les élèves sont soumis à une observation directe, minutieuse, de la part des maîtres de classe qui recueillent en outre celles des maîtres spéciaux enseignant dans la classe. Le contrôle des acquisitions se fera par deux moyens :

1) **Les épreuves communes** élaborées pour chacune des branches principales plusieurs fois par année et pour les branches secondaires au moins une fois par trimestre. Pour permettre de situer les élèves par rapport à leur section, les sections par rapport à l'ensemble, ces épreuves sont soigneusement étalonnées par le conseiller d'orientation (M. D. Bain), qui en interprète ensuite les résultats traduits en rangs sur cent relatifs d'une part à la section, d'autre part à l'ensemble. Tous les élèves sont ainsi classés d'une manière objective,

d'après leur degré d'acquisition des notions nouvelles suffisamment exercées.

2) **Les notes scolaires**, quoique subjectives, sont cependant maintenues à cause de leur utilité pratique immédiate, leur rôle de sanction, de récompense et d'émulation auquel il est difficile de renoncer, tant on apprécie les solutions de facilité ! Ainsi, aux épreuves communes, la notation habituelle fait-elle apparaître un 40 pour cent d'échecs, alors que dans n'importe quelle population scolaire il n'y en a que 10 à 12 pour cent !

Le problème des transferts. — Confrontant les notes, les observations cliniques et les résultats aux épreuves communes, le Conseil d'école est à même, à la fin de chaque trimestre, de proposer aux parents un éventuel transfert de leurs enfants vers une section mieux adaptée à leurs aptitudes. Le nombre d'élèves susceptibles d'être transférés dans un sens ou dans l'autre est de l'ordre de 10 pour cent. Pour écarter toute décision prématurée aux dépens des élèves, il a été créé :

1) **Des classes d'appui** (latin, allemand, français et math.) pour les élèves éprouvant des difficultés dans une seule de ces quatre disciplines. Dans ces classes à effectif de 8 élèves au maximum, le travail individualisé est systématiquement « programmé ». La durée d'un appui est en moyenne de 15 à 20 séances de 45 minutes. Si les difficultés n'ont pas disparu, c'est qu'elles sont insurmontables : l'élève doit changer de section. De même s'il connaît des difficultés dans deux ou trois branches principales, cas où un appui ne saurait lui être accordé.

2) **Des classes de rattrapage** pour les élèves transférés qui doivent combler un certain retard pour s'adapter à leur nouvelle section, par exemple de S en L (latin), de P en G ou LS (allemand) ou (français).

3) **Des études surveillées** (de 16 h. 45 à 18 heures) pour les élèves ne pouvant travailler dans de bonnes conditions à domicile.

Programmes. — Le CO devant se substituer d'ici cinq ans à l'Enseignement secondaire inférieur actuel, il s'agissait d'adapter les programmes au nouveau régime, tout en les raccordant à ceux de l'enseignement primaire et à ceux qui feront suite au 9e degré du CO.

La grande commission des programmes, alors présidée par M. R. Jaquet (actuellement par M. Louis Maguin — tous deux anciens instituteurs !), avait fourni pour chaque discipline le programme de 7e, pour quelques-unes celui des trois années.

Les plans d'études ont été établis aussi proches que possible pour les trois sections, de façon à permettre sans trop de « rattrapage » le transfert éventuel d'une section à l'autre dans le sens P-G-LS.

Cependant, après deux mois de pratique déjà, si en section LS et G, les matières ont pu être maintenues semblables dans les disciplines principales, il n'en a pas été de même dans la section P. Dès le 2e trimestre, il a fallu envisager des programmes et des manuels propres à cette section. Il a même été nécessaire de renvoyer en primaire quelques rares élèves qui s'étaient fourvoyés en 7e O.

Les principales modifications apportées au programme des sections LS et G concernent les mathématiques (théorie des ensembles selon les directives de M. Roth), les sciences (observations et expérimentation), travaux manuels (garçons 2 heures dans toutes les sections),

musique (éducation de la sensibilité) et gymnastique (par groupes de travail), allemand (méthode directe).

Le problème du latin a été réglé provisoirement comme suit : Les élèves capables et désireux de poursuivre des études avec latin sont inscrits en 7e LS avec les mêmes critères d'entrée qu'au Collège de Genève. Les classes qui comptent des élèves latinistes et scientifiques ne se séparent que pendant les trois heures hebdomadaires de latin. Les scientifiques reçoivent à la place un enseignement supplémentaire de français (1 h.) et de sciences (2 h.), tandis que les élèves de la section G ont en plus de leur ration 1 heure de français, 1 h. d'allemand et 1 h. de math., qui les aident à suivre le même programme que leurs camarades.

Méthodes. — Elles font appel aux techniques de la pédagogie moderne. L'enseignement est donné par demi-classes pour tous les travaux pratiques (scientifiques, manuels, dirigés) pour permettre aux maîtres de mieux observer leurs élèves dans leur activité individuelle.

Les moyens audio-visuels sont systématiquement employés (films, diapositifs, disques, magnétophone), les classes étant équipées en appareils de projections. Bibliothèques de classe et d'école avec service de prêt à domicile, nouveaux manuels introduits ou élaborés par des groupes de maîtres, tout cela pour faciliter aux élèves l'acquisition durable d'un bagage de connaissances et d'une méthode personnelle de travail.

Le CO a innové dans le domaine de la culture générale en instituant 1 heure hebdomadaire (2 en section P), d'information par des spécialistes (initiation artistique, culture nationale, biographies, éducation cinématographique, chefs-d'œuvre musicaux commentés, actualités).

Relations avec les parents. — Le contact famille-école est assuré par

a) les réunions de parents à l'échelon de l'école (questions d'ordre général), par sections (problèmes spécifiques), par classes (méthodes) ;

b) les entretiens individuels avec directeur, maîtres de classes, conseiller d'orientation ;

c) les lettres-circulaires (information).

Deuxième étape du CO. — En 1963-1964, les seize classes de 7e deviendront seize classes de 8e, qui comprendront quatre sections L, S, G et P, les deux premières ayant un programme ne différant que pour le

latin, les sciences et, partiellement les mathématiques, les sections G et P continuant celles de 7e.

Seront ouvertes 32 classes nouvelles de la 7e, soit : 8 de garçons à l'Aubépine et 8 de filles à la Florence ; 8 de garçons provisoirement à l'école de Budé et 8 de filles au collège de Cayla.

En 1964, le CO absorbera 48 à 64 nouvelles 7es et en 1965 on verra sans doute l'ensemble des 7es du canton (100 classes environ) passer sous sa coupole ; la 7e du Collège de Genève aura vécu ! E. F.

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

Assemblée générale annuelle

mercredi 5 juin 1963 à 16 h. 45 précises,
Ecole du Grütli, salle 2.

PARTIE ADMINISTRATIVE

Ordre du jour statutaire :

a) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

b) Lecture des rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes ; discussion, votation.

c) Election du président et des autres membres du comité.

d) Nomination des vérificateurs des comptes.

e) Fixation de la cotisation annuelle.

f) Propositions individuelles.

A 17 h. 15 :

Exposition de travaux, organisés par la société.

Vous trouverez à cette exposition :

1. Travaux de l'Atelier itinérant de la S.G.T.M. stationné à Collonge-Bellerive.
2. Travaux de l'Atelier de Troinex (Atelier de loisirs).
3. Travaux exécutés en classe (nouveaux modèles).
4. Objets confectionnés au cours de bijouterie rustique (S.G.T.M.).
5. Feuilletés parus pendant l'année et objets correspondants. (Certains de ces feuilletés seront commentés par leurs auteurs.)

Réception des objets pour l'Exposition.

Les collègues qui auraient de nouveaux modèles à présenter sont priés de les apporter à l'Ecole du Grütli : vendredi 31 mai 1963, dès 16 h. 30, salle 2.

Nous les en remercions d'avance.

L'Exposition sera ouverte les 5, 6 et 7 juin 1963, de 16 h. 30 à 18 h. 30 et le jeudi 6 juin de 10 h. à 12 h.

Le comité.

NEUCHÂTEL

Caissiers de la SPN

Caissier central : Claude Grandjean, Temple 11, Fontainemelon, tél. (038) 7 04 34 ; ccp SPN : IV. 3551, ccp SPN-VPOD : IV. 4814, Fontainemelon.

Caissiers de district : 1. Neuchâtel, Mme Madeleine Liniger, Parcs 61, Neuchâtel, ccp IV. 756, tél. (038) 5 54 01.

2. Boudry, André Aubry, Lac 2a, Peseux, ccp IV. 4261, tél. (038) 8 43 07.

3. Val-de-Ruz, Jules-Auguste Girard, Savagnier, ccp IV. 501, tél. (038) 7 18 03.

4. Val-de-Travars, Georges Muller, Grand-Rue 38, Couvet, ccp 5348, tél. (après 18 h. 15) (038) 9 61 19.

5. La Chaux-de-Fonds, Mme Blanche-Aimée Girard, Temple-Allemand 85, La Chaux-de-Fonds, ccp IVb 3592, tél. (039) 2 25 03.

6. Le Locle, René Reymond, Girardet 23, Le Locle, ccp IVb 1723, tél. (039) 5 30332.

Reliefs de la Suisse en matière plastique

Nous prions les collègues neuchâtelois qui nous ont commandé des reliefs par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique, de prendre patience encore quelques semaines. Nous aussi nous sommes victimes de la surchauffe ! Leur attente sera récompensée, car ces nouveaux reliefs (la matière en est nouvelle) seront de véritables « tableaux noirs » où il sera possible d'écrire et de peindre avec une grande facilité... et d'effacer avec la même facilité. Merci à tous et à bientôt.

G. Falconnier et P. Delacrétaz, inst.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Assemblée préalable des délégués SIB

le samedi 11 mars 1963, à 14 h. 15, hôtel Suisse, Moutier

Présidence : Marc Haegeli, président SPJ.

L'assemblée est ouverte par le salut d'usage à MM. les présidents et délégués des sections, à MM. les instituteurs-députés, à M. le Dr R. Baumgartner, rédacteur à l'« Ecole bernoise ». Un salut tout spécial s'en va à MM. H. Pflugshaupt, président du comité directeur SIB, Rychner, secrétaire central, René Lutz, vice-président de l'assemblée des délégués, aux membres jurassiens du comité cantonal, Mlle Rufer et MM. Raymond Beuchat, Josef Baenninger, de Liesberg, aux collègues R. Schori, du comité Nyafarou, et Bachmann, traducteur.

Des excuses sont parvenues de MM. les instituteurs-députés Gaston Brahier, Raoul Kohler, Henri Ribaut, Pierre Gassmann, Armand Gobat, président de la députation jurassienne, des délégués W. Daetwyler et Jacky Mathey, des membres du comité Henri Devain et Ivan Gagnebin.

Trente personnes sont présentes. Aucune observation n'est formulée quant à la teneur de l'ordre du jour.

Action Nyafarou. Rapport et compte final. — Le président rappelle la décision prise il y a à peu près un an, l'appel adressé au corps enseignant et aux comités de section. Les versements effectués par les districts se présentent comme suit :

Porrentruy	Fr. 970.20
Delémont	358.20
Franches-Montagnes	170.45
Moutier	1 018.70
Courtelay	516.—
Bienne / La Neuveville	818.90
	Fr. 3 852.45

Le comité central SPJ a voté une somme de 147 fr. 55, ce qui donne en tout et pour tout le beau montant de 4000 francs, montant remis séance tenante au collègue R. Schori. Le représentant du comité Nyafarou exprime sa profonde reconnaissance et des remerciements sont adressés par le président aux écoliers jurassiens, au corps enseignant et aux écoles supérieures qui ont participé elles aussi à l'action.

Question figurant à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués. — Elles concernent principalement le Centre de perfectionnement et la Maison de logement. Un commentaire est présenté par le secrétaire central. Il faut reconnaître, par rapport à d'autres professions, un certain retard chez nous pour ce qui a trait au perfectionnement. Le Centre serait appelé à rendre de grands services à une section, à un groupe de collègues qu'un cours intéresserait spécialement. La Maison de logement est une œuvre sociale du corps enseignant

pour lui-même. La chose importante est d'arriver à un prix de location très bas par lit ; si chaque section SIB pouvait prendre à sa charge tout ou partie de l'ameublement d'une chambre, on arriverait à un loyer mensuel de quelque 75 fr. ; une cinquantaine de lits sont prévus. On s'informe au cours de la discussion de la part qui serait faite aux Jurassiens en cas de demandes nombreuses comme aussi d'une différence de prix à établir entre enfants d'instituteurs et enfants de personnes n'ayant pas contribué à l'aménagement de la maison.

Divers. — L'assemblée s'inquiète des tendances actuelles dans la formation du corps enseignant où l'on voit des écoles normales avec ou sans internat, des cours accélérés, des remplacements prolongés, des sections pédagogiques. Cette diversité représente un danger et il y a trop de divergences de vues dans la formation des cadres. Il y aurait lieu d'unir les efforts et aussi de sauvegarder la représentation du corps enseignant au sein des diverses commissions d'étude qui sont créées. D'autre part, contrairement à ce qui se passe dans le Jura, l'ancien canton appliquerait le règlement beaucoup plus sévèrement et les exigences pour l'obtention du diplôme seraient les mêmes tant pour les normaliens que pour les élèves des cours accélérés. Il y a notamment un art. 4 du Règlement des examens du brevet d'enseignement primaire dont on fait un usage pas très heureux chez nous. Le moment serait venu, dans ce domaine de la formation, d'affirmer cette revalorisation de la profession dont on a tant parlé déjà.

Décision est prise alors de faire voter par l'assemblée des délégués de mercredi 15 mai prochain, la résolution suivante :

« L'assemblée des délégués de la SIB s'inquiète de la multiplicité des voies d'accès au brevet et de leurs conséquences ;

» elle souhaite une unité de vues et d'action dans la formation des instituteurs et des institutrices ;

» elle demande au comité cantonal d'étudier la question et de lui présenter un premier rapport l'an prochain. »

A propos de l'art. 4 dont il a été question, il est demandé que la SPJ intervienne. Une assemblée du comité général sera donc convoquée sous peu.

Assemblée préalable des délégués SIB :
Haegeli, président.

Service de placement SPR

Etudiante allemande, vingt ans, cherche place au pair dans famille où elle aiderait au ménage, pour les mois d'août, septembre et octobre. Lausanne, Genève ou environs.

Offres à André Pulfer, Corseaux (Vd).

La longue-vue



PARTIE PÉDAGOGIQUE

Mathématique actuelle III

Nous disons d'un élève qu'il connaît son livret lorsqu'il maîtrise à la fois les trois opérations suivantes :

$$\begin{aligned} 2 \times 7 &= 14 \\ 14 : 7 &= 2 \\ 14 : 2 &= 7 \end{aligned}$$

Nous avons là trois nombres dont l'un est le **produit** des deux autres. Si maintenant nous prenons trois nombres dont l'un est la **somme** des deux autres, 3, 5 et 8 par exemple, nous pouvons écrire les trois égalités que voici :

$$\begin{aligned} 3 + 5 &= 8 \\ 8 - 5 &= 3 \\ 8 - 3 &= 5 \end{aligned}$$

Il y a d'évidentes ressemblances entre ces deux groupes de trois opérations. Si nous voulons les accentuer, nous pouvons utiliser des notations algébriques.

$$\begin{array}{ll} \text{Si } a + b = c & \text{Si } a \times b = c \\ \text{alors } c - b = a & \text{alors } c : b = a \\ \text{et } c - a = b & \text{et } c : a = b \end{array}$$

(Il est entendu que les lettres a, b et c ne représentent pas les trois mêmes nombres dans les deux groupes d'opérations.)

Il apparaît que dans les deux tableaux les mêmes lettres occupent des places correspondantes. De plus, si nous portons l'attention sur les opérations, nous avons d'un côté une addition et deux soustractions, de l'autre une multiplication et deux divisions. Le rôle de la soustraction vis-à-vis de l'addition semble être le même que celui de la division relativement à la multiplication.

Nous sommes en présence de deux domaines (nous les appellerons le « domaine additif » et le « domaine multiplicatif ») dans lesquels les choses semblent se passer de façon analogue. Cette analogie n'est pas fortuite. Je ne veux pas ici chercher à en analyser les causes profondes, mais je veux montrer qu'elle va très loin. Par exemple : on dit que la soustraction est l'opération inverse de l'addition. De même, la division est l'opération inverse de la multiplication, et ce n'est pas simplement une ressemblance dans les mots. Comparons les définitions de la différence et du quotient : « La différence de deux nombres est le nombre qu'il faut ajouter au deuxième pour obtenir le premier » et (il s'agit bien entendu de la division exacte) : « Le quotient de deux nombres est le nombre par lequel il faut multiplier le deuxième pour trouver le premier ». On trouve dans chacune la même idée :

$$\begin{array}{ll} 8 - 5 = 3 & \text{si } 3 + 5 = 8 \\ 14 : 7 = 2 & \text{si } 2 \times 7 = 14 \end{array}$$

Toutes ces remarques doivent préparer le lecteur à une démarche peut-être un peu inhabituelle, mais permettant d'exprimer au mieux les analogies constatées.

Puisque l'addition et la multiplication se ressemblent tellement, choisissons un signe unique pour représenter à la fois ces deux opérations : mettons *. Ce choix est arbitraire. De nombreux autres signes conviendraient aussi. Nous choisissons de même un signe pour représenter les signes des deux opérations inverses : mettons Δ .

Selon ces conventions $x * y = z$ désigne soit $x + y = z$, dans le domaine additif, soit $x \times y = z$, dans le domaine multiplicatif, et $m \Delta n = p$, soit $m - n = p$, soit $m : n = p$.

(Le rôle des signes * et Δ est analogue à celui des lettres en algèbre, qui peuvent représenter successivement plusieurs nombres.)

Cela étant posé, nos deux tableaux de tout à l'heure se résument en un seul :

$$\begin{array}{l} \text{si } a * b = c \\ \text{alors } c \Delta b = a \\ \text{et } c \Delta a = b \end{array}$$

Les deux définitions déjà rencontrées des **opérations inverses** se résument également en une seule, celle de l'opération Δ .

Définition : a et b étant deux nombres donnés, chercher $a \Delta b$, c'est chercher un troisième nombre c tel que $c * b = a$.

Continuons de chercher des analogies entre nos deux domaines. Chaque fois nous pourrions les exprimer au moyen des nouveaux signes que nous avons adoptés. Par exemple

$$a * b = b * a$$

exprime que l'opération directe est commutative, c'est-à-dire que d'une part

$$a + b = b + a$$

et d'autre part

$$a \times b = b \times a$$

C'est là une propriété bien connue de l'addition et de la multiplication. Les opérations inverses, elles ne sont pas commutatives.

$$a - b \neq b - a$$

et

$$a : b \neq b : a$$

Nous l'exprimons par une seule formule :

$$a \Delta b \neq b \Delta a$$

L'associativité.

L'associativité est une autre propriété commune à l'addition et à la multiplication. C'est elle qui permet d'écrire $3 + 10 + 5$ sans avoir à se demander s'il faut d'abord ajouter 3 et 10, ou 10 et 5, et de même pour la multiplication. Elle s'exprime par les formules :

$$(a + b) + c = a + (b + c)$$

et $(a \times b) \times c = a \times (b \times c)$

Ou simplement :

$$(a * b) * c = a * (b * c)$$

Les nombres neutres.

Les nombres 0 et 1 jouent un rôle particulier, respectivement dans l'addition et dans la multiplication. 0 est le nombre « neutre » pour l'addition, 1 le nombre « neutre » pour la multiplication. On peut écrire

$$a + 0 = a$$

et

$$a \times 1 = a$$

pour n'importe quel nombre a. Dans le cas général de l'opération notée * nous sommes conduits à adopter la définition suivante :

Un nombre n est neutre dans l'opération notée $*$ si $a * n = a$, quel que soit le nombre a .

Dans le cours de cet article nous désignerons toujours le nombre neutre par « n ».

Les nombres symétriques.

Définition : Une opération notée $*$ étant donnée, on dit que deux nombres a et b sont symétriques si $a * b = n$ (le nombre neutre).

Il ne s'agit pas de quelque chose d'extraordinaire, mais tout bonnement de deux nombres soit opposés soit inverses, suivant les cas. Dans le domaine additif, les nombres symétriques sont des nombres opposés dont la somme est le nombre neutre 0.

Exemple : $(+3) + (-3) = 0$

Dans le domaine multiplicatif, il s'agit des nombres inverses dont le produit est 1.

Exemple : $\frac{2}{3} \times \frac{3}{2} = 1$

Nous allons continuer de rechercher d'autres analogies. Ce sera un peu pour le plaisir, et aussi pour habituer le lecteur à faire la traduction d'un domaine dans l'autre. Celui qui le désire pourra se contenter de sauter à la conclusion, tandis que celui qui voudra suivre le développement qui vient fera bien de prendre un crayon et du papier, pour noter à mesure tous les calculs.

Règle du passage au symétrique.

Il est bien connu que, pour diviser par un nombre, on peut multiplier par l'inverse de ce nombre.

$$a : b = a \times \frac{1}{b}$$

Cette règle se prouve à partir de la définition du quotient : il faut que le quotient, multiplié par b , donne a . Calculons :

$$(a \times \frac{1}{b}) \times b = a \times (\frac{1}{b} \times b) = a \times 1 = a$$

Dans le domaine additif de même : pour soustraire un nombre on peut ajouter l'opposé de ce nombre.

$$a - b = a + (-b)$$

Vérifions à partir de la définition de la différence : $(a + (-b)) + b = a + ((-b) + b) = a + 0 = a$

Dans les deux preuves nous voyons les rôles similaires joués par les définitions des opérations inverses, l'associativité, les nombres symétriques et les nombres neutres. Traduction par le moyen des opérations $*$ et Δ : Règle : si nous désignons par b' le symétrique de b , $a \Delta b = a * b'$

Contrôlons là encore que $a * b'$ est bien le résultat de l'opération $a \Delta b$, selon la définition de l'opération inverse de $*$.

$$(a * b') * b = a * (b' * b) = a * n = a$$

Si cette règle du passage au symétrique est valable pour l'opération $*$, elle l'est aussi bien pour l'opération $+$ que pour l'opération \times .

Autres propriétés.

Il n'est pas permis d'intervertir les termes d'une division : les résultats des divisions $a : b$ et $b : a$ sont inverses l'un de l'autre.

Exemple : $8 : 4 = 2$ et $4 : 8 = \frac{1}{2}$

De même pour la soustraction. Les différences $a - b$ et $b - a$ sont opposées l'une de l'autre.

Exemple :

$$10 - 3 = 7 \text{ et } 3 - 10 = -7$$

Nous pourrions le prouver dans chacun des cas, et le lecteur qui désirerait faire cette preuve n'aura qu'à transcrire celle que je vais donner maintenant et qui concerne l'opération Δ . Il s'agit de prouver que $a \Delta b$ et $b \Delta a$ sont symétriques l'un de l'autre. Pour cela, nous prouvons que la combinaison de ces deux résultats par l'opération $*$ donne le nombre neutre : $(a \Delta b) * (b \Delta a)$ doit donner n .

Comme tout à l'heure, décidons de désigner par a' le symétrique de a et par b' le symétrique de b . Calculons :

$$\begin{aligned} &(a \Delta b) * (b \Delta a) = \\ &\text{par la règle du passage au symétrique,} \\ &(a * b') * (b * a') = \\ &\text{par l'associativité qui permet d'abandonner les parenthèses,} \\ &a * b' * b * a' = \\ &\text{par la commutativité,} \\ &a * a' * b * b' = \\ &\text{par la définition des nombres symétriques,} \\ &n * n = \\ &n \end{aligned}$$

Autre chose ! L'une des règles des parenthèses en algèbre est celle-ci :

$$a - (b + c) = (a - b) - c$$

Traduisons-la dans le domaine général.

$$a \Delta (b * c) = (a \Delta b) \Delta c$$

Et finalement aussi dans le domaine multiplicatif.

$$a : (b \times c) = (a : b) : c$$

Et de même, toutes les règles de parenthèses du domaine additif ont leur analogue dans le domaine multiplicatif.

Finalement, voici encore une règle bien connue. Je la donne d'abord dans sa forme générale.

$$a \Delta b = (a * c) \Delta (b * c)$$

Traduisons-la dans le domaine additif :

$$a - b = (a + c) - (b + c)$$

On ne change pas une différence en ajoutant un même nombre à ses deux termes (propriété fondamentale de la soustraction). Puis dans le domaine multiplicatif :

$$a : b = (a \times c) : (b \times c)$$

C'est la règle d'amplification des fractions.

Précisons encore que l'analogie a lieu pour autant qu'on ne mélange jamais les deux domaines additifs et multiplicatifs : une même formule ne doit pas contenir à la fois des opérations des deux domaines.

En voilà assez : nous pouvons résumer. Je voulais d'une part vous faire sentir ces analogies que tout le monde n'a peut-être pas repérées quoiqu'elles se trouvent dans l'arithmétique élémentaire. C'est que, avec l'optique traditionnelle, on met l'accent sur les nombres, alors qu'on s'est rendu compte maintenant qu'il faut le mettre sur les **relations** existant entre les nombres. Pour cette raison, les opérations jouent un rôle prépondérant, et l'on s'intéresse de plus en plus à leurs propriétés : associativité, commutativité, élément neutre, etc.

D'autre part la notion d'opération s'est modifiée. Vous avez vu ici comment on peut la généraliser en adoptant une notation convenable, dans laquelle on peut faire l'étude de plusieurs opérations à la fois. Nous pourrions décider d'étudier une certaine opération $*$ qui serait commutative : $a * b = b * a$ quels que soient ces nombres, associative : $(a * b) * c = a * (b * c)$ quels que soient ces nombres. Elle aurait un élément neutre n tel que $a * n = a$ quel que soit a .

Nous définirions le nombre symétrique a' d'un nombre a tel que $a' * a = n$. Ensuite nous définirions une opération Δ qui serait l'opération inverse de celle notée $*$, et nous verrions alors que $a \Delta b = a * b'$, et ainsi de suite.

Ce faisant, nous ferions certes l'étude de l'addition et de la multiplication à la fois. Mais plus : nous étudierions quantités d'autres opérations qui se trouvent avoir ces mêmes propriétés.

Vous me demanderez alors lesquelles. Vous en verrez des exemples dans de prochains articles !

Voici encore d'autres exemples que le lecteur pourra traduire en guise d'exercices. Les réponses paraîtront à la fin de l'article suivant.

3.1) Traduire la règle suivante dans chacun des domaines additif et multiplicatif :

$$a * (b \Delta a) = b$$

3.2) Chercher l'équivalent multiplicatif de la règle :

$$a - (b + c) = (a - b) - c$$

3.3) Chercher l'équivalent additif de la règle :

$$a \times \frac{b}{c} = \frac{ab}{c}$$

3.4) Traduire la règle suivante dans chacun des domaines additif et multiplicatif :

$$(a \Delta b) \Delta (a * b) = b' * b'$$

3.5) Comment appelle-t-on dans chacun des deux domaines le nombre m tel que :

$$m * m = a * b \quad ?$$

Les deux articles qui suivent nous sont parvenus le même jour. Coïncidence amusante, car le mea culpa du second auteur semble répondre point pour point aux flèches — oh légères — que lui décoche le premier.

A croire à certaine télépathie mystérieuse.

Cet échange inopiné d'aménités préliminaires aboutit d'ailleurs à une concordance d'opinion qui réjouira l'un et l'autre des interlocuteurs.

Langage, bagout et complexe romand

On n'en finit jamais de parler langage. J'avoue aimer assez les articles de Marcel Volroy. Il a des idées, des lectures, ces lectures lui redonnent des idées dont il nous fait part. Les unes sont miennes depuis longtemps : « On ne fait parler l'enfant que sur ce qu'il peut concrètement se représenter et c'est une erreur. » D'autres sont des énormités, mais j'aime assez les pavés jetés dans les mares. J'aimerais lui répondre sur Ramuz devant lequel il fait la petite bouche. Ramuz subit son temps de purgatoire ; il faut en passer par-là. Il remet en question, avec M. Philibert Secretan, la responsabilité de l'école en la matière. Hum ! On accuse l'école de beaucoup de choses. Pas toujours à tort, il est vrai.

Parmi ses réflexions, je retiens celle-ci qui m'agace un peu : A savoir que nous parlons mal et que les Français parlent mieux. Je ne vais pas raconter ici ma vie, mais qu'on me croie si je dis que j'ai quelques raisons de sourire de ces affirmations qu'on retrouve régulièrement sous une plume ou sous une autre. Qu'en est-il ? Distinguons d'abord le langage écrit du langage parlé. Nous n'avons guère pour l'heure de grands écrivains. Quelques penseurs, oui. Mais nos journaux paraissent sous le signe de l'ennui. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pierre Grellet, William Martin, Léon Savary avaient du charme ou du trait. La grande presse française quotidienne ne vaut guère mieux. J'en demande pardon au petit « Alain » de province ou de Paris dont on découvrira le talent dans cinquante ans. Les stylistes, j'entends ceux qu'on a du plaisir à lire, parce qu'ils ont un *ton*, nous les trouvons dans les hebdomadaires littéraires ou les revues, engagés ou non. Mais, chez nous, les hebdomadaires...

Si l'on veut mettre l'école en cause, il faudrait tout aussi bien accuser certaine presse. Et le verbiage radiophonique ! Nous en arrivons à notre langage parlé.

Nous parlons mal. Il faut que je donne un peu raison à Volroy, d'abord. Les petits Français s'expriment-ils mieux ? Peut-être... Je me souviens d'un jour où je cherchais ma route, en plein Lyon. J'avise un jeune badaud, assez débraillé, cigarette aux lèvres, casquette à la Gabin. « — Pour Clermont ? — Tout droit ! Vous

allez déboucher sur un carrefour. Vous continuez encore, vous arrivez à un virage très prononcé. A main droite, vous empruntez la deuxième rue. Vous gagnez ainsi le centre... » Du beau langage, certes. Mais j'ai aussitôt un second exemple. Nous sommes à Montpellier. La personne que nous abordons, cette fois-ci, est une dame d'apparence distinguée, qui revient de ville avec ses emplettes. « — Pour Lodève ? s'il vous plaît. — La dame s'approche. — Pour Lodève ? Attendez. Vous allez jusqu'aux... jusqu'à la... jusque sous les arçons, vous savez ? — Non, hélas, nous ne savons pas. — Le truc romain... (Visiblement, nous sommes des imbéciles.) — Nous avons une lueur. — L'aqueduc ? — Voilà ! Vous allez suivre jusqu'à l'aqueduc... »

A la vérité, ne confondons pas aisance et bagout. Il y a le bagout de Paris, il y a le bagout méridional. Le bagout peut donner le change. Mais que d'impropriétés, d'erreurs, d'insupportable faconne dans le bagout. Le bagout s'est introduit chez nous, aussi. La radio, le cinéma, voilà d'autres responsables. Que de vide ! Et que j'aime mieux l'honnête homme qui hésite un peu en parlant. J'ai entendu Bernanos anonner pour trouver le mot propre, chercher en reprises le terme juste tout comme un scrupuleux petit maître de chez nous.

M. Volroy raille le « Bonjourassis » des maîtres jurassiens. Et que croit-il qu'il se passe en France ? A Paris, en province, j'ai vu tenir des classes. Les maîtres y avaient leurs tics de langage, comme chez nous. Le contraire m'eût bien étonné.

M. Volroy met en cause encore l'intonation provinciale. Je pense qu'il veut parler de l'accent. Et bien, voici encore un petit fait. Nous sommes quelques-uns à avoir connu, il n'y a pas si longtemps, un professeur de théologie, penseur remarquable. Appelé à donner une conférence en Sorbonne, notre Vaudois, dès les premières phrases, faisait sourire. Quel accent ! Quelques minutes plus tard, les sourires n'avaient plus la même cause. Le charme malicieux de l'exposé, le pittoresque de l'expression conférait à la profondeur des idées une saveur unique. Les étudiants ne s'y trompèrent pas. Ce monsieur n'était pas de Paris mais

il appartenait à la famille culturelle française, il avait quelque chose à dire. L'accent ne faisait rien à l'affaire. Les applaudissements qui saluèrent sa péroraison prouvèrent bien qu'il avait gagné mieux qu'un procès : conquis un auditoire.

Le piquant dans ces questions, c'est que nous paraissions souvent incapables de situer notre valeur. Tantôt « il n'y en a point comme nous », tantôt « nul n'est prophète en son pays ». Nous oscillons entre le complexe de supériorité ou d'infériorité. Cela est visible dans tous les domaines : sport, musique, peinture.

Il y a toutes les années un footballeur quelconque, un Stammelwacher, un Ferguson, un Mikovisk qui traînent par nos villes, qu'un club sportif engage d'enthousiasme sur le nom et foi de parole et qu'on laisse sur la touche par la suite parce que le gars ne vaut pas tripette.

Pour en revenir au langage, il ne faudrait pas oublier que le langage est communication. Et la communication suppose un aller et un retour.

La conversation est autant affaire de réceptivité que d'expression. Et si j'en viens là c'est pour affirmer que si nous parlons mal et lourdement, nous écoutons d'autre part plus volontiers peut-être que le Français ou le Belge.

Le palabreur français n'entend souvent que lui-même. Peu lui chaut de ce que dit l'autre. On assiste alors à des espèces de soliloques absurdes, vrais dialogues de sourds. Ionesco, Anouilh ont fort bien raillé dans leur théâtre cette espèce d'imperméabilité qui est d'un comique un peu triste.

Mais voici la contrepartie. Il arrive aussi qu'il y ait communication en dehors du langage. Le « on se comprend » n'est pas une vaine expression. A tout prendre, j'aime mieux une conversation maladroite où chacun va généreusement au-devant de l'autre pour deviner sa pensée qu'un vain torrent de paroles sans écho.

Ce n'est pas que l'école ait gain à laisser aller les choses. C'est une rude peine pour tout enseignant, une peine chaque jour renouvelée que de lutter contre

la paresse verbale. Conversation de rentrée :

- C'était bien ? — Pas mal.
- T'as bien rigolé ? — Vouais !
- Le film était bonard ? — Ça va !
- Tu t'es marrée ? — Tu peux y aller.
- T'étais où ? — Au chalet...

Concluons en nuancant. Il faut lutter contre l'abrutissement mental qui menace nos écoliers comme nous-mêmes dans une époque où l'intérêt de la vie n'a jamais été si grand, mais où les sollicitations qui en résultent peuvent aussi bien aiguïser l'esprit que le ramollir. Un des paradoxes de notre époque aux illusions roses est que, voulant bourrer tout le monde de culture, et niveler les intelligences, nous voyons s'esquisser une réalité toute différente. Des hommes éveillés s'ouvrent à tout, profitent de tout grâce aux livres, à la radio, au cinéma, à la télévision. D'autres, mais de combien plus nombreux, sont anéantis par ces mêmes techniques. Le langage, rendu à son honnêteté, est à cet égard autant remède qu'exaltation. Et qu'importe alors si ce langage n'est pas académique ? Il y a près d'un demi-siècle que Philippe Monnier écrivait dans « Mon Village » un chapitre qu'il faut relire : « Nous parlons comme ça vient et comme ça sort, à la grâce de Dieu, dans la franchise de notre cœur. Chères vieilles locutions campagnardes... elles expriment le passé, nos mœurs, nos modes, nos usages... Elles sont sorties du terroir comme les fleurs et comme les feuilles ; et comme les fleurs et comme les feuilles qui embaument notre jardin, elles embaument notre langue. Elles sont de nous. Elles sont à nous et nous unissent par la chaîne étroite de l'idiome. Quel cœur assez méchant pour les mettre au « ruclon » avec la mauvaise herbe ? Elles gardent une telle saveur ! Elles enclosent une telle vie ! Elles emportent un tel sens ! Qu'à la ville ou qu'à l'étranger, quelque bouche les prononce, et voici qu'aussitôt, par la magie du verbe, se profile en mon rêve la silhouette du coin natal, le clocher, les trembles, toute ma terre, tous mes morts. »

Qui dit mieux ?

Georges Annen.

L'école et la langue

Autocritique. — Si je me vois contraint à choisir ce titre pour ma présente chronique, c'est que je me suis exposé aux mêmes risques que les hommes politiques et les écrivains servilement attachés à un parti qu'ils ont choisi de défendre. Que les agissements de ceux qu'ils ont soutenus ne répondent plus à l'idéal auquel ils avaient cru, et les voilà obligés de renier tout ou partie de leurs écrits. Pour ma part, cela est bien moins grave, puisque je ne me suis choisi qu'une « politique de langage » que j'ai toutefois, je le confesse, tenté de faire adopter par mes lecteurs. Quelle fut cette « politique » qu'il me faut réviser aujourd'hui ? Mes lecteurs la connaissent : dénoncer toutes les fautes de langage commises en Suisse romande, et prendre pour modèle la langue française telle qu'elle est employée dans son pays d'origine. Si cela n'impliquait pas le refus d'une évolution naturelle de la langue, il y avait une volonté manifeste de ma part de ne reconnaître qu'une seule évolution, celle qui continuait à se faire en France. J'y fus poussé par le souci de contribuer, dans la mesure où je le pouvais, au maintien

de l'unité du français, et j'avais pour ma défense les caractéristiques mêmes de l'histoire de notre langue.

Accepter la dictature de Paris en matière de langue et lutter contre les singularités régionales, telle fut ma ligne de conduite. Ayant la chance de pouvoir nous exprimer dans une des plus belles langues de civilisation qui soit née en Europe et d'avoir un accès direct aux innombrables monuments littéraires qu'elle a produits, nous devons contribuer avec la France au maintien de ce qui en fait la qualité, quitte à devoir sacrifier nos provincialismes¹. Cela m'amena donc à vous proposer des illustrations littéraires, mais aussi, quand je n'en pouvais point trouver d'adéquates, à recourir à de simples exemples extraits de la presse française.

Et je dois reconnaître que ce dernier apport me fut souvent bien utile. C'est que je ne me sentais peut-être pas assez sûr, ni assez convaincant, pour pouvoir me passer d'exemples corrects chaque fois qu'il me fallait trouver un équivalent à une impropreté de terme.

Il se trouve que ce que j'ai appelé plus haut l'évolution du français, laquelle fut toujours réfrénée avec un assez rare bonheur par les grammairiens et par l'Académie de façon à ce que s'établisse un parfait équilibre entre la force de renouvellement et les tendances réactionnaires, il se trouve, dis-je, que cette évolution est en train de devenir une véritable dégradation bien propre à nous faire craindre l'apparition prochaine d'une sorte de bas français composé d'un mélange de « franglais », que René Etiemble appelle le *sabir atlantique*, d'expressions toutes faites et de métaphores à allure prétentieuse et fausement savante, sans compter les pléonasmes, les impropriétés de termes et toutes les libertés prises avec la syntaxe. A tel point qu'il m'arrive de plus en plus fréquemment d'interrompre, à peine commencée, la lecture d'un article de la presse française, tant elle est rendue irritante par une suite de tournures ronflantes, clinquantes ou ampoulées qui ne font que masquer l'absence de toute idée nette et l'impuissance de s'exprimer. Jugez-en par ces quelques exemples relevés dans un seul article du *Figaro* (4 février 1963). Langage dit « spacial » (emprunté à la géométrie) : « s'inscrire » dans le « cadre », l'animosité « de surface » qui présidait aux « contacts », les « contacts » d'états-majors, une collaboration envisagée sur un « plan », les « contacts » au « niveau » ministériel, un voyage du général de Gaulle à (sic) son « homologue » espagnol, l'« étendue » du rapprochement (!) ; langage pseudo-scientifique : nous touchons ici au « point de cristallisation » qui allait marquer l'avenir des relations entre... ; une « osmose psychologique » en est résultée ; impropriétés de termes : le « calendrier » franco-espagnol, le « contentieux » franco-espagnol qui n'est pas suffisamment « lourd », la « neutralisation » réciproque des éléments hostiles, dans de « sérieuses » proportions, il a « souligné » que, etc. (« contexte », chose étonnante, ne figure pas dans cet article ; il y aurait pourtant trouvé un contexte tout indiqué) ; le tout mêlé à une pâte syntaxique émaillée de tours néologiques déjà bien stéréotypés et dont l'énumération complète m'obligerait à recopier presque intégralement l'article. Aussi, depuis un certain temps, je n'avais plus très bonne conscience quand je recourais à des exemples extraits de la presse française ou du langage administratif français, et j'aurais bien dû me garder d'en faire un si large usage. Qu'on en juge : Mes lecteurs se souviennent des chroniques où j'ai quelque peu taquiné l'école primaire qui semble faire la prétentieuse chez nous avec ses *collèges*, ses *régents* et ses *proviseurs*² ; ils auront retenu qu'un *collège* est un « établissement d'enseignement secondaire » et que l'on fait un pléonasme en

disant *collège secondaire*, faute fréquente en Suisse romande. Eh bien ! mon journal (français) m'apprend que si le « plan Fouchet », qui modifie la réforme que M. Berthoin fit en 1959, vient à être accepté — ce qui ne fait aucun doute puisqu'il a déjà reçu l'approbation de l'Hôtel Matignon et de l'Elysée — il y aura en France des CES, autrement dit des *collèges d'enseignement secondaire* ! Que vaut dès lors la campagne que j'ai menée contre ce pléonasme ici même ? Comment vouloir persister à prendre exemple sur Paris ? Sur-tout, comment éviter le ridicule dont je me couvre ? Me voilà désarmé en face de mes contradicteurs, et mes chroniques discréditées. On a beau expliquer que la dénomination des CES est motivée par le fait qu'il s'agirait d'« établissements polyvalents » de premier cycle³, réunissant trois sortes d'enseignement qu'assureraient, dans une même classe, des professeurs titulaires du CAPES (un sigle sur lequel je me refuse dorénavant à donner toute explication...), du CAPET (?) et du CAPCEG (?), ainsi que des professeurs assimilés, des chargés d'enseignement, des maîtres auxiliaires et des instituteurs selon les besoins. Ou ce sont des *collèges*, et il est inutile de préciser qu'ils appartiennent à l'enseignement secondaire, ou ça n'en est pas, et il faut les dénommer autrement.

Si cela n'enlève rien à ce que j'ai dit de nos *collèges secondaires*, il est démontré qu'on ne peut aujourd'hui s'en tenir à la langue de Paris, même pas à celle de son Université, quand on a le souci de bien user des mots de notre langue. Qu'on s'en remettre donc aux bons auteurs et aux bons dictionnaires, eussent-ils exactement cent ans d'âge, comme le Littré cette année. Il m'incombait de vous rappeler cet anniversaire.

Marcel Volroy.

¹ Par exemple, du moment que Paris et ses écrivains contemporains acceptent le mot dialectal de *congère*, très défendable de par son étymologie latine, pour en faire un mot français, il nous faut abandonner nos expressions régionales de *menée* (signifiant exactement « tourmente », « tempête ») et de *gonfle*.

² M. A. Ischer, dans l'« Educateur », a pris la défense des anciens *régents* et j'ai fort apprécié son article. Malheureusement, le *régent* d'autrefois, estimé de tous, n'est plus qu'un « simple instituteur » ; ayant perdu sa situation privilégiée parmi la population rurale, il n'a plus droit au titre qu'elle voulait bien lui donner, et s'il en est encore gratifié aujourd'hui par habitude, on serait plutôt tenté d'y voir quelque dérision ironique.

³ Je me promets de revenir sur ce mot, tel qu'il est employé par l'Education nationale.

Porte-parole ou pilote ?

Les collègues chargés de diriger nos associations, à cette époque où tout semble remis en question, où les problèmes se succèdent à un rythme qui ne leur laisse aucun répit, ont droit à notre chaleureuse estime, même si leur activité n'est pas aussi spectaculaire que d'autres le souhaiteraient.

Leur tâche est d'autant plus délicate qu'ils se trouvent souvent seuls devant les décisions à prendre, les moyens leur faisant défaut pour consulter en temps utile l'ensemble des membres. Cette situation de porte-

à-faux, ce sentiment d'incertitude quant aux réactions possibles de la troupe est inconfortable et ne facilite certes pas leur besogne. Si au moins l'opinion dite publique se manifestait, si des courants se décelaient, si des réactions s'amorçaient ! Que non pas ! Une assemblée plénière est liquidée en quelques quarts d'heure, les mouvements de foule se dessinent à l'extérieur des portes (Capitole, Lausanne 1963 !) et les orateurs, toujours les mêmes, sont poliment honorés des traditionnels applaudissements.

Dans ces conditions, je comprends la réticence de certains comités aux prises avec de graves questions de structure scolaire ou corporative. La réaction naturelle n'est-elle pas, à l'heure décisive, de compter ses amis et de rallier ses troupes ?

Réaction judicieuse, si les troupes avaient un avis sûr. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, mises à part certaines options fondamentales — et encore — rares sont ceux qui peuvent s'orienter sans mal dans l'imbroglio des questions à débattre. En dehors du comité et des commissions spécialisées, il faut déplorer qu'un nombre toujours plus restreint de membres dominant assez les problèmes pour définir la politique à suivre.

Dans ces conditions, n'est-il point permis de poser la question : l'attitude d'un comité peut-elle encore être principalement celle de porte-parole d'une association ? Le peut-elle valablement, avec certitude de refléter l'avis dominant, si avis il y a ?...

J'irai même plus loin : le doit-il vraiment ? N'est-ce pas plutôt sa mission de frayer la voie, de conduire ses troupes dans le dédale des questions qui rebutent ou laissent indifférent le profane ?

Comité porte-parole ou comité pilote ! Entre les deux mon cœur ne balance point. Et dussé-je même critiquer vertement une décision, je porterais grand respect à l'équipe dirigeante qui ne craindrait point de prendre résolument parti. Car ses erreurs même seront utiles en suscitant réaction, donc réveil, dans la masse amorphe.

Une condition cependant, primordiale. C'est que le comité pilote, tout à ses leviers de commande, n'oublie point de renseigner l'équipage, inlassablement, encore et toujours, sur le cap assigné et la route à suivre.

J. P. Rochat.

Enseignement par correspondance

D'année en année, l'enseignement par correspondance s'étend aux disciplines les plus diverses et conduit aux résultats les plus encourageants.

— En France, un millier de candidats se présentent chaque année aux divers concours d'agrégation après avoir suivi les cours par correspondance. Deux cents en moyenne sont reçus. Les candidats sont, dans une proportion de 95 à 98 % des professeurs déjà en exercice ; la moyenne d'âge est de 37 ans.

Géographie

Charles-Henri Favrod présente l'Atlas des Voyages

A l'âge de la vitesse, il faut quatre-vingts jours pour obtenir les visas d'un tour du monde de quelques heures. Au temps de Marco Polo, il n'y avait pas encore de frontière. « Lorsque nous arrivâmes au pays du Grand Khan, dit-il, nous vîmes venir à nous une centaine d'habitants de ce pays qui nous saluèrent avec beaucoup de grâce, nous firent toutes sortes de présents et s'offrirent à nous conduire à leur maître... »

Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

— A Kharkov, en URSS, 500 des 1970 élèves de l'Institut polytechnique Lénine ont obtenu l'an dernier leur diplôme d'ingénieur après avoir suivi des cours du soir ou des cours par correspondance.

— En Espagne, plus de cent mille élèves sont inscrits aux cours du « Baccalauréat radiophonique » diffusés tous les soirs entre 18 et 21 heures par la station de Madrid et retransmis par les postes régionaux. Les élèves peuvent consulter les professeurs par correspondance pour obtenir des renseignements complémentaires. (Informations Unesco).

A quand l'institution, sur le plan romand, de cours officiels pour la préparation du bachot par correspondance ? (Réd.)

Le monde était alors peuplé de moins d'hommes, que la distance, les difficultés du voyage et la lenteur séparaient les uns des autres. Mais tous étaient avides de connaître et de chercher les autres.

Aujourd'hui, il faut aider les hommes, bousculés et pourtant curieux, à moins s'ignorer. Voilà le but de la collection *Atlas des Voyages*.

Voiture, au nom prédestiné, écrivait : « Le vrai secret pour avoir de la santé et de la gaieté est que le

à l'heure des "jets"
notre monde est inconnu...



La Coopérative suisse du livre "RENCONTRE" vous invite à découvrir les hommes, la vie quotidienne, l'économie, le passé, dans sa Collection :

L'ATLAS DES VOYAGES

1 volume par mois
à l'abonnement

Les plus grands reporters internationaux se sont réunis pour réaliser cette performance coopérative : des livres qui pourraient coûter Fr. 25.- au prix miracle de :

Fr. 7.40
seulement

grand format (17×27 cm) - 170 pages de texte - jusqu'à 150 photos et gravures - typographie 2 couleurs - papiers de luxe - reliure glacée.
Titres parus: Cuba, Côte-d'Ivoire, Pays-Bas, Maroc, Hongrie, Andalousie, Iran, Brésil, Syrie, Yougoslavie, Sicile, Rome, Java-Bali, Belgique.
A paraître: Israël, Cambodge, Mexique, Guinée, Tahiti, Monaco, Moscou, Californie, Allemagne, Sibérie, Etats-Unis, Katanga, Norvège, etc.

Directeur de la collection: Charles-Henri Favrod.

ÉDITIONS
Rencontre

Lausanne Paris Bruxelles Cologne Tunis Casablanca Québec

BON pour un examen gratuit de 8 jours, sans engagement ni frais.

Veillez m'envoyer gratuitement à l'examen, le premier Tome de la Collection "L'Atlas des Voyages", et votre bulletin de présentation.

Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom Prénom

Adresse

Date Signature

A adresser aux Editions Rencontre, chemin d'Entre-Bois 29, Lausanne 18.

dpt A

corps soit agité et que l'esprit se repose : les voyages donnent cela. « Mais notre temps est prodigue en agitation. On peut renverser la formule et l'appliquer au récit de voyage, à la *relation* qui était le mot avant qu'on inventât celui de reportage et qui disait bien la volonté de relier.

La collection a pour but de renseigner en dépaysant, de donner l'état d'un Etat, mais aussi sa couleur, sa saveur, son mode d'être et d'agir. Et de le donner à travers un témoin. Le reportage est d'abord le pas de quelqu'un quelque part, qui entraîne son lecteur à son allure.

Dans une première partie, de *reportage*, le pays est donc présenté par l'auteur, à la première personne, qui restitue sa démarche. On a longtemps, à l'époque des découvertes, parlé de *l'invention du monde*. Cet auteur dit en quelque sorte : je suis venu, j'ai vu, j'ai vécu ; et il fait voir et vivre. Dans une deuxième partie documentaire, réduite, il renseigne objectivement. Mais le livre est surtout fait de son enquête subjective. Dans son merveilleux poème *Liberté*, Eluard dit : « Je dis ce que je vois, ce que je sais, ce qui est vrai. » Ces vers servent d'exergue.

Et comme voyager ce n'est pas seulement se promener dans l'espace, mais aussi remonter ou descendre le temps, le pays envisagé l'est dans son passé et dans son futur. La collection, conçue donc à la première personne, au neutre et au pluriel, est finalement une petite encyclopédie. Un pays, une région, une ville en sont, douze fois par an, le sujet.

Encyclopédie, d'où le souci de présenter le volume comme on savait si bien le faire quand on découvrait le monde avec naïveté et enthousiasme. Le monde d'aujourd'hui est si neuf, si divers, que le reporter est le nouveau Jules Verne, mais non plus en chambre. D'où, dans cette collection, les gravures de la collection Hetzel, si digne de mémoire, du *Journal des Voyages* et du *Tour du Monde*.

PRÉCISIONS

La partie documentaire

de chacun des volumes de la collection *Atlas des Voyages* obéit à certaines exigences, le ton n'y étant plus celui de la première personne. Ce qui ne signifie pas que l'auteur affiche la morgue académique. Ces pages annexes ont pour but d'aider à trouver rapidement les précisions nécessaires, à dresser un panorama large, à renseigner, à préparer rapidement une leçon. Petite encyclopédie de l'actualité.

Est-il nécessaire de le rappeler ? Cette collection n'est pas conçue comme celle du guide à voyageurs, mais du rapport du témoin : « Je suis allé, j'ai vu, j'ai vécu, je raconte ». Le livre permet de sentir un climat et une manière de vivre. Le documentaire obéit à la même volonté de restitution, plus objective que subjective cette fois. Cette partie peut rassembler des précisions données déjà dans le reportage, résumer celui-ci ; un maître est ainsi capable d'y entrer à tout moment, même s'il n'a pas lu les pages précédentes, ou sans avoir à les relire. Sommaire du pays, l'auteur y imprime librement sa marque, tout en donnant des chiffres récents.

On en trouve en effet, concernant :

la *population* (villes, campagnes), la mortalité infantile, la scolarisation, l'hygiène, etc. ;
le *pays* : superficie, surfaces cultivées, produits, climat, etc. ;

le *commerce* : exportations, importations, marché intérieur ;

l'*économie* : intérêts étrangers, banques, projets industriels, etc. ;

la *politique* : situation des partis, programmes, etc. ;

le *travail* : nombre de travailleurs, ventilation, salaire minimum, lois sociales, syndicats, etc. ;

l'*armée* : effectifs, régions militaires, matériel ;

l'*église* : situation confessionnelle ;

la *langue* : ou les langues, les minorités nationales, etc.

Des renseignements pratiques enrichissent la collection, non sur le plan des itinéraires de voyages, mais pour camper la réalité du pays. Ainsi, l'auteur fournit des adresses significatives, ébauche un petit lexique, explique les sigles, les mots d'usage courant, dresse des fiches signalétiques d'hommes avec qui il faut compter et qui jouent un rôle actuel ou risquent d'en jouer un prochainement. Il s'agit, en effet, du pays d'aujourd'hui et d'un essai de projection de ce pays dans le temps qui vient. On ne néglige pourtant pas l'histoire, qui explique le présent. Pour comprendre profondément un pays, il faut en restituer l'épaisseur d'humus. Cette partie historique ne peut être que très brève :

quelques *dates* essentielles, avec un mot d'explication ; des portraits de *personnages* historiques ; quelques *œuvres* résumées ou décrites, l'art, les bâtiments, les monuments, les inventions, la contribution à l'ensemble universel.

Le lecteur comprend ainsi que les hommes du pays d'aujourd'hui descendent des hommes du pays d'hier, et cette filiation est parfaitement sentie, en même temps que leur liaison au monde. *La fraternité des hommes*, fussent-ils différents par la pigmentation !

Les usages, le savoir-vivre constituent la troisième partie de ce documentaire :

la cuisine (quelques recettes pour nos grandes filles des classes ménagères), le calendrier des fêtes, les noms de personne, les jeux. Bref, l'ambiance de la vie quotidienne. Voici des coupures de journaux qui restituent si bien une atmosphère et précisent des préoccupations. Voici des histoires drôles pour tenter d'évoquer l'humeur d'un pays par son humour, des dessins pour illustrer ce documentaire. Voici des chansons, des poèmes, des proverbes, voire des injures locales.

Et voilà les étrangetés de la coutume, les particularités du droit, etc.

A chaque fois figure l'hymne national, partition et paroles (un programme inédit pour nos sociétés de chant !) ; cette musique n'est pas toujours un fidèle miroir, mais c'est un document, à valeur significative.

Enfin, un petit florilège d'avis portés, au cours des siècles et des années, par des témoins autorisés, ou non. Ces citations, dans l'ordre chronologique, font apparaître le pays, comme le révélateur crée peu à peu l'image photographique.

Bref, des *chiffres*, des *faits*, des *usages*, des *avis*.

Chaque volume est magnifiquement enrichi d'un cahier de quarante-huit pages d'illustrations, éditées en exclusivité.

L'*Atlas des Voyages* présente — on vient de le voir — de réelles qualités encyclopédiques et pédagogiques. Il fournit en outre un appréciable élément de culture personnelle, en une époque où les distances diminuent mais où l'homme demeure inconnu.

Riche de son reportage humain, l'*Atlas des Voyages* est par excellence un « livre de maître ».

Charles-Henri Favrod.

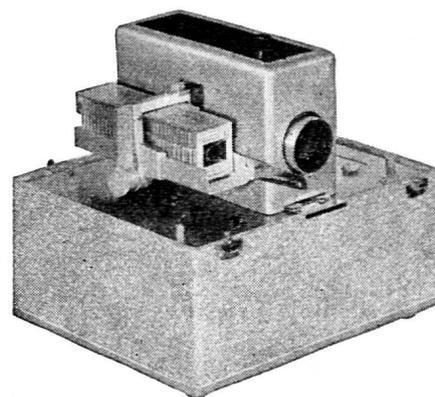
Au service de votre enseignement

Projecteur Plein Jour SERMAP + diapositives Hatier

Géographie - histoire - anatomie - zoologie - botanique - physique - géologie

Pour vous permettre d'apprécier « de visu » les qualités du projecteur SERMAP et la beauté des clichés Hatier, nous vous offrons volontiers une séance de projection privée lors de votre prochaine visite à DIDAX

Centre de matériel didactique audio-visuel
Escaliers du Grand-Pont 3 — Tél. (021) 23 48 15
LAUSANNE



didax

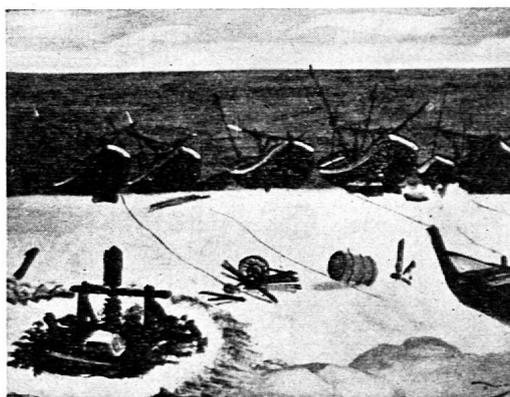
Magnifique choix de reproductions en couleurs, au format européen 60x48 cm. Sujets exclusifs de : Limouse, Caillard, Brayer, Dunoyer, Oudot. Sélection des meilleures toiles impressionnistes et fauves. (Van Gogh, Derain, Vlaminck, Renoir, Sisley, Maney, Morisot, etc.). Peintres allemands : Kirchner, Corinth, Jawlensky, Bekker.

Prix de la reproduction : Fr. 8.50

Arrangement pour écoles, lycées et instituts. Demandez nos catalogues gratuits. Cadres interchangeables. Diapositives.

Edition et diffusion D. ROSSET, case 4, PULLY

Barques à Gravelines, par DERRAIN



Cabane-Restaurant de Barberine

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 3.80 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande EDOUARD GROSS, propr.

Un des premiers humoristes de notre temps, M. PERRIN vient de faire paraître des pastiches de 33 écrivains célèbres :

CLAUDEL, CAMUS, V. HUGO, F. MAURIAC, MONTHERLANT, SAGAN, SARTRE, etc.

Titre de l'ouvrage : M. PERRIN

« Haute fidélité »

aux Ed. Calmann-Lévy, prix Fr. 9.65

Aux Ed. Prisma : Pour réussir vos photos de vacances :

« Initiation à la photo »

Prix Fr. 6.65

Agent général : Librairie en gros

J. Muhlethaler

Rue du Simplon 5, GENÈVE

En vente dans toutes les librairies

